



RESSOURCES & ÉNERGIE SQUATEX INC.
(UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE)

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources & Énergie Squatex Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources & Énergie Squatex Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2012 et 2011 et au 1^{er} avril 2010 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de

l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources & Énergie Squatex Inc. aux 31 mars 2012 et 2011 et au 1^{er} avril 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2012 et 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

/S/ Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Montréal
Le 11 juillet 2012

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

État de la situation financière

31 mars 2012

| | Notes | aux 31 mars | | au 1er avril |
|--|-------|------------------|------------------|------------------|
| | | 2012 | 2011 | 2010 |
| (audité - en dollars canadiens) | | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | |
| Courant | | | | |
| Encaisse | | 275 960 | 668 233 | 652 661 |
| Dépôts à terme | 5 | 1 007 500 | - | 2 500 000 |
| Actions de sociétés publiques canadiennes | 6 | 75 411 | 137 737 | 171 025 |
| Débiteurs | 7 | 138 133 | 84 385 | 99 666 |
| Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir | | 195 724 | 242 102 | 216 500 |
| Actifs d'impôts exigibles | | 224 458 | 276 688 | - |
| Frais payés d'avance | | 5 812 | 5 812 | 5 205 |
| | | 1 922 998 | 1 414 957 | 3 645 057 |
| Non courant | | | | |
| Dépôts à terme | 5 | - | 1 511 249 | - |
| Placement dans une société privée | 8 | 500 000 | - | - |
| Immobilisations corporelles | 9 | 875 | 1 250 | 1 786 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 10 | 2 389 302 | 2 095 180 | 1 645 561 |
| | | 2 890 177 | 3 607 679 | 1 647 347 |
| Total de l'actif | | 4 813 175 | 5 022 636 | 5 292 404 |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| PASSIF | | | | |
| Courant | | | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | | 64 433 | 53 389 | 47 439 |
| Passif d'impôts exigibles | | - | - | 177 170 |
| | | 64 433 | 53 389 | 224 609 |
| Non courant | | | | |
| Passif d'impôts différés | 15 | 683 056 | 630 228 | 530 993 |
| Actions ordinaires de catégorie "B" | 11 | - | - | 5 161 293 |
| Actions privilégiées de catégorie "C" | 11 | - | - | 20 000 |
| | | 683 056 | 630 228 | 5 712 286 |
| Total du passif | | 747 489 | 683 617 | 5 936 895 |
| CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS) | | | | |
| Capital social | 11 | 4 216 903 | 4 216 903 | 303 189 |
| Résultats non distribués | | (151 217) | 122 116 | (947 680) |
| Total des capitaux propres | | 4 065 686 | 4 339 019 | (644 491) |
| Total du passif et des capitaux propres | | 4 813 175 | 5 022 636 | 5 292 404 |

Engagements contractuels (Note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 11 juillet 2012.

/S/ Jean-Claude Caron
Jean-Claude Caron
Président

/S/ René Guimond
René Guimond

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

État du résultat global

31 mars 2012

| | Notes | Exercices terminés les 31 mars | |
|--|-------|--------------------------------|-------------------|
| | | 2012 | 2011 |
| <i>(audité - en dollars canadiens)</i> | | \$ | \$ |
| Frais généraux et frais d'administration | 13 | 401 613 | 301 176 |
| Résultat opérationnel | | (401 613) | (301 176) |
| Charges financières | | (312) | (6 356) |
| Produits financiers | | 18 946 | 16 334 |
| Variation de la juste valeur des actions de sociétés publiques canadiennes | | (62 326) | (94 487) |
| Variation de la valeur de rachat des actions ordinaires de catégorie "B" | | - | 1 267 579 |
| Résultat avant impôts sur les bénéfices | | (445 305) | 881 894 |
| Recouvrement (charge) d'impôts différés | 15 | (52 828) | (99 235) |
| Recouvrement d'impôts exigibles | 15 | 224 800 | 287 137 |
| Recouvrement d'impôt | | 171 972 | 187 902 |
| Résultat net et total du résultat global | | (273 333) | 1 069 796 |
| Résultat de base et dilué par action | 14 | (0,005) | 0,022 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | | 51 772 273 | 48 272 273 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

État des variations des capitaux propres

31 mars 2012

(audité - en dollars canadiens)

| | Capital social | Résultats non distribués | Total des capitaux propres |
|--|------------------|--------------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 1er avril 2011 | 4 216 903 | 122 116 | 4 339 019 |
| Résultat net et total du résultat global | - | (273 333) | (273 333) |
| Solde au 31 mars 2012 | 4 216 903 | (151 217) | 4 065 686 |
| | | | - |
| | | | - |
| Solde au 1er avril 2010 | 303 189 | (947 680) | (644 491) |
| Résultat net et total du résultat global | - | 1 069 796 | 1 069 796 |
| Conversion des actions de catégories "A", "B" et "C" en actions ordinaires | 3 913 714 | - | 3 913 714 |
| Fractionnement d'actions de 1-pour-7 | - | - | - |
| Solde au 31 mars 2011 | 4 216 903 | 122 116 | 4 339 019 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Tableau des flux de trésorerie

31 mars 2012

| <i>(audité - en dollars canadiens)</i> | 2012 | 2011 |
|--|------------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | |
| Résultat net | (273 333) | 1 069 796 |
| Ajustements: | | |
| Variation de la valeur de rachat des actions ordinaires de catégorie "B" | - | (1 267 579) |
| Variation de la juste valeur des actions cotées de sociétés canadienne | 62 326 | 94 487 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 375 | 536 |
| Revenus d'intérêts | (18 946) | (16 334) |
| Impôts encaissés (payés) | 277 030 | (157 177) |
| Impôts sur les bénéfices recouverts | (224 800) | (287 137) |
| Impôts différés | 52 828 | 99 235 |
| Variation nette du fonds de roulement: | | |
| Débiteurs | (43 338) | 13 757 |
| Frais payés d'avance | - | (607) |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 11 044 | 5 950 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | (156 814) | (445 073) |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Cession de dépôts à terme | 503 749 | 988 751 |
| Intérêts reçus | 8 536 | 17 858 |
| Acquisition d'actions de sociétés publiques canadiennes | - | (61 199) |
| Acquisition d'actions d'une société privée | (500 000) | - |
| Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation | (489 846) | (691 721) |
| Crédit d'impôt et de droits remboursables | 242 102 | 216 500 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | (235 459) | 470 189 |
| VARIATION NETTE DE L'ENCAISSE | (392 273) | 25 116 |
| ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 668 233 | 652 661 |
| ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE | 275 960 | 677 777 |

Les flux de trésorerie sont continués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités et généralités

Ressources et Énergie Squatex inc (ci-après la «Société») se spécialise dans l'exploration gazière et pétrolière dans des sites pétroliers situés dans les basses terres du St-Laurent et le bas St-Laurent et la Gaspésie.

2. Généralités et conformité aux IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux IFRS. Ce sont les premiers états financiers de la Société préparés conformément aux IFRS (la note 20 explique la transition aux IFRS).

Ressources et Énergie Squatex inc est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 7055 boulevard Taschereau, Bureau 500, Brossard, Québec, Canada, J4Z 1A7.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 mars 2012 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 11 juillet 2012.

3. Principales méthodes comptables

3.1 Généralités et première application des IFRS

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 mars 2012.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 20.

3.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur.

3.3 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La Société a décidé de présenter l'état du résultat global en un seul état.

Conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les périodes subséquentes, l'IAS 1 exige la présentation de deux périodes comparatives pour l'état de la situation financière seulement dans certaines circonstances.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.4 Actifs d'exploration et d'évaluation contrôlés conjointement

Des actifs contrôlés conjointement impliquent le contrôle conjoint, et souvent la copropriété, par la Société et d'autres sociétés d'actifs apportés ou acquis aux fins de la coentreprise, sans la création d'une société, d'une association ou d'une autre entité. La Société exerce un contrôle conjoint avec une participation de 70% pour l'ensemble des permis qu'elle détient avec la société Pétrolympic Inc.

En ce qui concerne sa participation dans des actifs contrôlés conjointement, la Société comptabilise dans les états financiers sa quote-part des actifs contrôlés conjointement, classés selon la nature des actifs, tout passif qu'il contracte, sa quote-part de tout passif qu'il contracte conjointement avec les autres coentrepreneurs, tout produit de la vente ou de l'utilisation de sa quote-part de la production de la coentreprise ainsi que sa quote-part de toute charge engagée par la coentreprise et toute charge engagée au titre de sa participation dans la coentreprise.

3.5 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières, le cas échéant, ou dans les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état du résultat global avec les autres profits et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé en résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. La variation nette de la juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est incluse dans la réserve intitulée Actifs financiers disponibles à la vente dans les capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultat. Lorsque l'actif est décomptabilisé, ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit (ou la perte) cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat dans les produits financiers ou charges financières, le cas échéant, et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

L'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sont comptabilisés en résultat dans les produits financiers.

Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers de la Société sont composés des éléments suivants:

| Actifs financiers | Classement |
|--|--|
| Trésorerie | Prêts et créances |
| Dépôts à terme | Prêts et créances |
| Débiteurs (à l'exception des taxes de vente) | Prêts et créances |
| Placement dans une société privée | Actifs financiers disponibles à la vente |
| Actions de sociétés publiques canadiennes | Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net |

Le placement dans une société privée est évaluée au coût moins toute perte de valeur, puisque sa juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable actuellement. Les pertes de valeurs sont comptabilisées en résultat.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sont sujets à un test de dépréciation, au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait notamment inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les pertes de valeur des débiteurs, sont présentées, lorsqu'applicable, au résultat dans les frais généraux et frais d'administration.

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les actions ordinaires de catégorie "B" et les actions privilégiées de catégorie "C".

Les passifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers de la Société sont formés des éléments suivants :

Passifs financiers

| | |
|--|---|
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | Passifs financiers au coût amorti |
| Actions ordinaires de catégorie "B" | Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net |
| Actions privilégiées de catégorie "C" | Passifs financiers au coût amorti |

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

3.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les périodes présentées, il n'y a aucun bon de souscription ni d'option, donc le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action.

3.7 Crédit d'impôt relatif aux ressources

La Société est admissible au crédit d'impôt remboursable relatif à des dépenses d'exploration pétrolière et gazière. Les dépenses d'exploration admissibles peuvent donner droit à un remboursement de 35 % au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais d'exploration reportés.

La Société a droit à des crédits de droits remboursables selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ces crédits de droits remboursables pour perte s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et ils sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration engagés au taux de 15,25 %, et ils sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration engagés.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des réserves pétrolières et gazières ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées au résultat net au moment où ils sont engagés.

Une fois les servitudes légales d'exploration et d'évaluation obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits pétroliers ou gaziers, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières, diminuées des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont imputées au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études géologiques et géophysiques, les forages d'exploration, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation par propriété pétrolière et gazière jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière et gazière soit démontrée. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. S'il était établi que la viabilité d'une propriété pétrolière et gazière n'est pas assurée ou si la propriété pétrolière et gazière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement au résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété pétrolière ou gazière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction ». Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement. À la suite de ce transfert, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction ». Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction » sont alors transférés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers ». Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés pétrolières ou gazières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés pétrolières ou gazières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. L'amortissement de l'équipement informatique est comptabilisé selon le mode dégressif au taux de 30%.

3.10 Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

L'évaluation et la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation est effectuée propriété par propriété, chaque propriété représentant une unité génératrice de trésorerie potentielle.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée au résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

La perte de valeur est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.11 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligation comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés minières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés minières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

3.12 Impôt sur le résultat et impôt différé

La charge d'impôt comptabilisée en résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés aux autres éléments du résultat global ou directement aux capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'il permette de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission net de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

3.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, i.e. le président et le conseil d'administration. Au sein de la Société, les principaux décideurs opérationnels ont la responsabilité d'affecter les ressources et d'évaluer la performance des secteurs et ils sont d'avis que la Société opère dans un seul secteur, soit l'exploration et l'évaluation des ressources gazières et pétrolières au Canada.

3.15 Normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de manière anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de celles-ci.

L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9, Instruments financiers, est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La Société étudie actuellement les effets éventuels de cette norme sur ces comptes. Cependant, elle ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que tous les chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer l'incidence de tous ces changements.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations devant être fournies à cet égard au titre de toutes les IFRS en vigueur. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait touché à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif, dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants au marché, à la date d'évaluation. Elle précise en outre les informations à fournir à propos de l'évaluation de la juste valeur. Dans le cadre des IFRS existantes, les directives sur l'évaluation et la présentation de la juste valeur varient selon les normes considérées et, dans bien des cas, elles ne prescrivent pas de base d'évaluation claire et manquent d'uniformité quant à l'information à présenter. IFRS 13 s'appliquera aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2013 et son adoption anticipée est autorisée. La Société étudie actuellement les effets éventuels de cette norme sur ses comptes.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Jugements, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

4.1 Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants pour chacune des propriétés, afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré ou expirera dans un prochain avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources pétrolières et gazières dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources pétrolières et gazières dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources pétrolières et gazières commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui implique une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie.

Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et ces estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels au niveau des dépréciations ou des reprises de pertes de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

Aucune perte de valeur ni de reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

5. Dépôts à terme

| | 31 mars | | 1er avril |
|--|-----------|-----------|-----------|
| | 2012 | 2011 | 2010 |
| | \$ | \$ | \$ |
| Dépôts à terme, 0.75%, échéant en janvier 2011 | - | - | 2 500 000 |
| Dépôts à terme, 1.25%, échéant en juin 2012 | 1 007 500 | 1 511 249 | - |
| | 1 007 500 | 1 511 249 | 2 500 000 |

6. Actions de sociétés publiques canadiennes

| | 31 mars | | 1er avril |
|--|---------|---------|-----------|
| | 2012 | 2011 | 2010 |
| | \$ | \$ | \$ |
| Placement en actions de sociétés publiques canadiennes (Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net) | | | |
| (a) GASTEM INC | 2 600 | 7 900 | 23 600 |
| (a) JUNEX INC | 30 000 | 50 500 | 104 000 |
| (a) QUESTERRE ENGY CORP | 11 461 | 19 412 | - |
| (a) TALISMAN ENGY INC | 31 350 | 59 925 | 43 425 |
| | 75 411 | 137 737 | 171 025 |

(a) La Société détient moins de 0.01% des actions pour chacune des sociétés canadiennes, donc elle n'exerce aucune influence notable sur les décisions prises par ces sociétés canadiennes.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

7. Débiteurs

| | 2012 | 31 mars 2011 | 1er avril 2010 |
|---------------------------|----------------|-----------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Comptes à recevoir | 120 725 | 54 248 | 83 943 |
| Intérêts à recevoir | 12 739 | 2 329 | 3 853 |
| Taxes de vente à recevoir | 4 669 | 24 108 | 11 870 |
| Autres | - | 3 700 | - |
| Débiteurs | 138 133 | 84 385 | 99 666 |

8. Placement dans une société privée

| | 2012 | 31 mars 2011 | 1er avril 2010 |
|-----------|---------|-----------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Placement | 500 000 | - | - |

Le 1er août 2011, la Société a acquis 1 335 602 actions ordinaires en contrepartie de 500 000 \$ en espèces représentant une participation de 10.7% dans Charbone Potash Mining Ltd.

9. Immobilisations corporelles

| | Équipement informatique |
|---|----------------------------|
| Valeur comptable brute | |
| Solde au 1er avril 2011 | 2 713 |
| Entrées | - |
| Sorties | - |
| Solde au 31 mars 2012 | 2 713 |
| Cumul des amortissements et des pertes de valeur | |
| Solde au 1er avril 2011 | 1 463 |
| Sorties | - |
| Amortissement | 375 |
| Pertes de valeur | - |
| Solde au 31 mars 2012 | 1 838 |
| Valeur comptable au 31 mars 2012 | 875 |

| | Équipement informatique |
|---|----------------------------|
| Valeur comptable brute | |
| Solde au 1er avril 2010 | 2 713 |
| Entrées | - |
| Sorties | - |
| Solde au 31 mars 2011 | 2 713 |
| Cumul des amortissements et des pertes de valeur | |
| Solde au 1er avril 2010 | 927 |
| Sorties | - |
| Amortissement | 536 |
| Pertes de valeur | - |
| Solde au 31 mars 2011 | 1 463 |
| Valeur comptable au 31 mars 2011 | 1 250 |
| Valeur comptable au 1er avril 2010 | 1 786 |

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

10. Actifs d'exploration et d'évaluation

La valeur comptable par région se détaille comme suit:

| | 2012 | | | |
|-----------------------------|------------------|----------------|--------------------|------------------|
| | Solde au | Entrées | Crédits d'impôt | Solde au |
| | 1er avril 2011 | | | 31 mars 2012 |
| Basses-Terres du St-Laurent | 1 029 167 | 75 320 | 30 095 | 1 074 392 |
| Bas St-Laurent et Gaspésie | 1 066 013 | 414 526 | 165 629 | 1 314 910 |
| Solde de fin | 2 095 180 | 489 846 | 195 724 | 2 389 302 |

| | 2011 | | | |
|-----------------------------|------------------|----------------|-----------------|------------------|
| | Solde au | Entrées | Crédits d'impôt | Solde au |
| | 1er avril 2010 | | | 31 mars 2011 |
| Basses-Terres du St-Laurent | 881 665 | 226 926 | 79 424 | 1 029 167 |
| Bas St-Laurent et Gaspésie | 763 896 | 464 795 | 162 678 | 1 066 013 |
| Solde de fin | 1 645 561 | 691 721 | 242 102 | 2 095 180 |

La valeur comptable par nature se détaille comme suit:

| | 31 mars | |
|--|------------------|-----------|
| | 2012 | 2011 |
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 2 095 180 | 1 645 561 |
| ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION | | |
| Géologie et géophysique | 312 246 | 557 321 |
| Consultation technique | 177 600 | 134 400 |
| | 489 846 | 691 721 |
| Solde avant crédit d'impôt relatif aux ressources | 2 585 026 | 2 337 282 |
| Crédit de droits remboursables pour perte | 24 278 | - |
| Crédit d'impôt relatif aux ressources | 171 446 | 242 102 |
| | 195 724 | 242 102 |
| Solde à la fin de l'exercice | 2 389 302 | 2 095 180 |

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

10. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Basses-Terres du St-Laurent

(i) La Société détient 12 permis d'exploration qui totalisent 224 933 hectares (après le rajeunissement des permis).

(ii) En novembre 2008, la Société a signé un « Farmout and Joint Operating Agreement » avec Pétrolympic Inc. et Canbriam Energy Inc. (« Canbriam »), une société privée établie à Calgary, Alberta, visant des travaux d'exploration sur 2 des permis détenus par Squatex et Pétrolympic et permettant à Canbriam de gagner une participation de 60% pour un total de 32 000 hectares.

Les termes de l'accord d'exploration conjointe se détaillent comme suit:

- Selon les termes de l'entente, Canbriam doit effectuer deux versements de 3.5 millions de dollars à la Société et à Pétrolympic et doit assumer tous les coûts reliés à un puit vertical après avoir traversé la Formation Utica et/ou 30 mètres dans les strates entre la surface et le toit du Trenton avant le 31 octobre 2009 (le "Programme initial d'exploration"). À l'intérieur de 90 jours après le programme initial d'exploration, Canbriam doit confirmer sa sélection du premier bloc de 8 000 hectares sur lequel elle a gagné un intérêt de 60%. La participation restante de 40% est détenue par la Société et Pétrolympic Inc. selon les termes de la coentreprise existante, ce qui représente 28% et 12% respectivement.

- Canbriam peut exercer 3 autres options lui permettant de gagner pour chaque option une participation de 60% sur un autre 8 000 hectares pour un total de 24 000 hectares supplémentaires à l'intérieur des permis sélectionnés, en s'engageant à faire le forage de 6 autres puits verticaux et à verser des paiements pouvant atteindre un total de 10 millions de dollars, dont 7 millions de dollars à la Société avant le 30 novembre 2014. Lorsque Canbriam aura gagné son intérêt sur les terrains d'affermage, le 40% de participation restant sera détenu par la Société et Pétrolympic Inc, ce qui représente 28% et 12% respectivement.

- Canbriam doit assumer tous les coûts reliés au forage, à l'achèvement ou à l'abandon des puits décrits ci-dessus.

En date du 31 mars 2012, Canbriam a respecté toutes les conditions en vertu du programme initial d'exploration, que ce soit:

- un paiement de 3.5 millions de dollars à la signature de l'entente en novembre 2008, dont 2.45 millions de dollars a été versé à la Société et enregistré dans les ventes du farmout agreement;
- un paiement de 3.5 millions de dollars a été effectué pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, dont 2.45 millions de dollars a été versé à la Société et enregistré dans les ventes du farmout agreement;
- un forage d'un puit vertical à la base de la Formation Utica et/ou 30 mètres dans les strates entre la surface et le toit du Trenton. ("Programme initial d'exploration")
- la sélection des deux permis et de la parcelle de 8 000 hectares d'affermage dans une participation de 60% et notification de la sélection à la coentreprise existante.

En novembre 2011, la Société et Pétrolympic ont approuvé une demande de Canbriam pour repousser de deux ans l'exercice des première, deuxième et troisième options de l'Entente.

Ainsi, au 31 mars 2012, conformément à l'exercice de la première option:

- Compte tenu de la situation concernant l'exploration des gaz de schistes au Québec, Squatex et Pétrolympic Inc. ont approuvé une demande de Canbriam pour repousser de deux ans ses dates d'engagement pour les programmes d'exploration des première, deuxième et troisième options de l'entente sur les terrains affermés.
- Canbriam s'est engagé à débiter le forage du deuxième puit d'affermage avant le 30 septembre 2013.
- À l'intérieur de 90 jours après la finalisation du programme d'exploration de la première option, soit avant le 31 décembre 2013, Canbriam doit confirmer sa sélection du 8 000 hectares sur lequel elle a gagné un intérêt de 60%. La participation restante de 40% est détenue par la Société et Pétrolympic Inc. selon les termes de la coentreprise existante, ce qui représente 28% et 12% respectivement.

Bas St-Laurent et Gaspésie

(i) La Société détient 24 permis d'exploration qui totalisent 431 160 hectares.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

11. Capitaux propres

11.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

Anciennement

Actions ordinaires catégorie « A », avec droit de vote et participantes.

Actions ordinaires catégorie « B », avec droit de vote et participantes, rachetables au gré du détenteur à la juste valeur établie pour les actions ordinaires.

Actions préférentielles catégorie « C », avec droit de vote, non participantes, rachetables en cas de décès du titulaire.

Actions préférentielles catégorie « D », sans droit de vote, non participantes, dividende mensuel préférentiel et non cumulatif de 1 % calculé sur la valeur de rachat, rachetables au gré du détenteur à la juste valeur établie pour les actions ordinaires.

Actions préférentielles catégorie « E », sans droit de vote, non participantes, dividende mensuel préférentiel et non cumulatif de 1 % calculé sur la valeur de rachat, rachetables au gré du détenteur à la juste valeur établie pour les actions ordinaires.

Actions préférentielles catégorie « F », sans droit de vote, non participantes, dividende annuel non-cumulatif de 8% des actions du capital versé, rachetables au gré du détenteur au capital versé plus les dividendes déclarés et impayés.

Actions préférentielles catégorie « G », sans droit de vote, non participantes, dividende annuel non-cumulatif de 8% des actions du capital versé, rachetables au gré du détenteur au capital versé plus les dividendes déclarés et impayés.

11.2 Actions rachetables

Émises et payées

| | 2012 | | |
|--|-----------|----------------|----|
| | Nombre | \$ | |
| Actions ordinaires de catégorie "B" (voir note 11.3) | - | - | |
| Actions privilégiées de catégorie "C" (voir note 11.3) | - | - | |
| | - | - | |
| | | | |
| | | | |
| | | 2011 | |
| | | Nombre | \$ |
| Actions ordinaires de catégorie "B" (voir note 11.3) | - | - | |
| Actions privilégiées de catégorie "C" (voir note 11.3) | - | - | |
| | - | - | |
| | | | |
| | | | |
| | | 1er avril 2010 | |
| | | Nombre | \$ |
| Actions ordinaires de catégorie "B" (voir note 11.3) | 1 732 850 | 5 161 293 | |
| Actions privilégiées de catégorie "C" (voir note 11.3) | 2 000 000 | 20 000 | |
| | 3 732 850 | 5 181 293 | |

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

11. Capitaux propres (suite)

11.3 Capital social émis

Émis et payés:

| | 2012 | | | |
|---|-------------------------------------|-----------|--------------------|-----------|
| | Nombre | | \$ | |
| Actions ordinaires de catégorie "A" | - | | - | |
| Actions ordinaires | 51 772 273 | | 4 216 903 | |
| | 51 772 273 | | 4 216 903 | |
| | 2011 | | | |
| | Actions ordinaires de catégorie "A" | | Actions ordinaires | |
| | Nombre | \$ | Nombre | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 3 663 189 | 303 189 | - | - |
| Actions ordinaires | | | | |
| Solde au début | | | | |
| Conversion des actions de catégorie "A", "B" et "C" en actions ordinaires | (3 663 189) | (303 189) | 7 396 039 | 4 216 903 |
| Fractionnement d'actions de 1-pour-7 | - | - | 44 376 234 | |
| Solde à la fin de l'exercice | - | - | 51 772 273 | 4 216 903 |
| | 1er avril 2010 | | | |
| | Nombre | | \$ | |
| Actions ordinaires de catégorie "A" | 3 663 189 | | 303 189 | |
| Actions ordinaires | - | | - | |
| | 3 663 189 | | 303 189 | |

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, compte tenu de la restriction imposée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), aucune nouvelle action n'a été émise autre que celles émises dans le cadre du remaniement de capital. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012, la restriction a été levée. Aucune nouvelle action n'a été émise au cours de l'exercice.

En juillet 2010, la Société a modifié ses statuts afin de créer un nombre illimité d'actions ordinaires, de convertir et de fractionner toutes les actions émises et en circulation en actions ordinaires. Suite à la restructuration du capital, toutes les actions de catégories "A", "B" et "C" ont été éliminées et converties en actions ordinaires. Ensuite, toutes les actions ordinaires ont été soumises à un fractionnement d'actions de 1-pour-7, résultant en un nombre total d'actions ordinaires de 51 772 273 pour une valeur totale de 4 216 903 \$.

12. Actifs et passifs financiers

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit:

| | au 31 mars 2012 | |
|--|------------------|--------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur |
| | \$ | \$ |
| Actifs financiers | | |
| Prêts et créances | | |
| Trésorerie | 275 960 | 275 960 |
| Dépôts à terme | 1 007 500 | 1 007 500 |
| Débiteurs (à l'exception des taxes de vente à recevoir) | 133 464 | 133 464 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | |
| Placement dans une société privée | 500 000 | N/D |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | |
| Actions de sociétés publiques canadiennes | 75 411 | 75 411 |
| Passifs financiers | | |
| Passifs financiers évalués au coût amorti | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 64 433 | 64 433 |

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

12. Actifs et passifs financiers (suite)

| | au 31 mars 2011 | | au 1er avril 2010 | |
|--|------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actifs financiers | | | | |
| Prêts et créances | | | | |
| Trésorerie | 668 233 | 668 233 | 652 661 | 652 661 |
| Dépôts à terme | 1 511 249 | 1 511 249 | 2 500 000 | 2 500 000 |
| Débiteurs (à l'exception des taxes de vente à recevoir) | 60 277 | 60 277 | 87 796 | 87 796 |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Actions de sociétés publiques canadiennes | 137 737 | 137 737 | 171 025 | 171 025 |
| Passifs financiers | | | | |
| Passifs financiers évalués au coût amorti | | | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 53 389 | 53 389 | 47 439 | 47 439 |
| Actions ordinaires de catégorie "B" | - | - | 5 161 293 | 5 161 293 |
| Actions privilégiées de catégorie "C" | - | - | 20 000 | 20 000 |

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à terme, des débiteurs (à l'exception des taxes de ventes à recevoir), des dettes fournisseurs et des autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La juste valeur des actions de sociétés publiques canadiennes a été déterminée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La juste valeur des actions ordinaires de catégorie "B" a été déterminée en fonction des derniers produits d'émissions d'actions de cette catégorie.

La juste valeur des actions privilégiées de catégorie "C" correspond au coût compte tenu que ces dernières sont rachetables au montant versé.

La note 3.5 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 18 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1: Prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;

Niveau 2: Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;

Niveau 3: Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les placements en actions de sociétés publiques canadiennes sont classées selon le niveau 1, soit l'évaluation fondée sur le cours des marchés actifs quant à la détermination de la juste valeur à la date de présentation des informations financières.

Les actions ordinaires de catégorie "B" sont classés selon le niveau 3, soit l'évaluation non-fondée sur des données de marché observables. L'évaluation des passifs financiers classés selon le niveau 3 est fondée sur des données significatives qui ne tiennent pas compte des données observables de marché. Les instruments financiers compris dans ce niveau peuvent être rapprochés du solde d'ouverture au solde de clôture comme suit :

| | 31 mars | |
|---------------------------------------|---------|-------------|
| | 2 012 | 2011 |
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | - | 5 161 293 |
| Profits comptabilisés en résultat net | - | (1 267 579) |
| Conversion en actions ordinaires | - | (3 893 714) |
| Solde de clôture | - | - |

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

12. Actifs et passifs financiers (suite)

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière. La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles des périodes de présentation de l'information financière précédentes.

13. Frais généraux et frais d'administration

| Nature des frais | 2012 | 2011 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Services professionnels | 286 117 | 192 896 |
| Honoraires de gestion | 24 000 | 25 800 |
| Représentations et déplacements | 14 885 | 11 241 |
| Assurances | 9 720 | 8 862 |
| Frais de conférence | 7 107 | 4 800 |
| Règlements et permis | 45 927 | 45 927 |
| Frais de poste | 3 807 | - |
| Taxes et permis | 5 875 | 10 999 |
| Frais de bureau | 100 | 115 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 375 | 536 |
| Pertes sur créances | 3 700 | - |
| | 401 613 | 301 176 |

14. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est le même puisqu'il n'y a aucune option ni bon de souscription en circulation au 31 mars 2012 et 2011.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011, le nombre moyen pondéré d'actions tient compte rétroactivement d'un fractionnement des actions ordinaires de l'ordre de 1-pour-7 (voir note 11.3).

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

15. Impôt sur le résultat

Composantes importantes du recouvrement (de la charge) d'impôt

Les composantes importantes du recouvrement (de la charge) d'impôt se détaillent comme suit:

| | 2012 | 2011 |
|--|-----------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Recouvrement (charge) d'impôts exigibles | | |
| Ajustements des périodes antérieures | (342) | 25 449 |
| Variation des taux d'imposition statutaire | 12 587 | |
| Recouvrement d'impôts exigibles résultant de l'application d'une perte fiscale à une période antérieure non comptabilisé | 212 555 | 261 688 |
| Total du recouvrement (de la charge) d'impôts exigibles | 224 800 | 287 137 |
| | | |
| | 2012 | 2011 |
| | \$ | \$ |
| Recouvrement (charge) d'impôts différés | | |
| Naissance et renversement de différence temporelle | (58 636) | (130 501) |
| Ajustements des périodes antérieures | (24 467) | |
| Variation des taux d'imposition ou assujettissement à des impôts nouveaux | 30 275 | 31 266 |
| Total du recouvrement (de la charge) d'impôts différés | (52 828) | (99 235) |
| Total du recouvrement (de la charge) d'impôt | 171 972 | 187 902 |

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

15. Impôt sur le résultat (suite)

Relation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu et le recouvrement d'impôt au compte de résultat

La relation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et le recouvrement d'impôt présenté à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

| | 2012 | 2011 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Résultat net et total du résultat global avant impôts sur les bénéfices | (445 305) | 881 894 |
| Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 27,75 % (29,56 % en 2011) | (124 819) | 260 423 |
| Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants : | | |
| Variation de la valeur de rachat des actions ordinaires de catégorie "B" | - | (374 316) |
| Crédit relatif aux ressources de l'année précédente imposable au fédéral | (6 805) | - |
| Perte non réalisé non déductible | 8 735 | 13 951 |
| Naissance et renversement de différence temporelle | - | 12 430 |
| Divers | (18 809) | (79 700) |
| Incidence de la variation du taux d'imposition sur le report de pertes | (30 275) | (20 690) |
| | (171 972) | (187 902) |

Le taux d'imposition statutaire de 2012 est inférieur au taux d'imposition statutaire de 2011 du fait d'une baisse du taux d'imposition statutaire fédéral à compter du 1er janvier 2012.

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Le passif d'impôts futurs provient des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

| | 2012 | 31 mars 2011 | 1er avril 2010 |
|--|----------------|-----------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir | 33 803 | 43 578 | 38 970 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 649 253 | 586 650 | 492 023 |
| | 683 056 | 630 228 | 530 993 |

Des pertes en capital cumulées de 240 977\$ (146 072 \$ en 2011) peuvent être appliquées en réduction de futurs gains imposables et peuvent être reportées sur une période indéterminée.

| | 1er avril 2011 | Comptabilisé en résultat net | 31 mars 2012 |
|--|-------------------|---------------------------------|-----------------|
| Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir | 43 578 | (23 176) | 20 402 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 586 650 | 75 809 | 662 459 |
| Immobilisations | - | 195 | 195 |
| | 630 228 | 52 828 | 683 056 |

| | 1er avril 2010 | Comptabilisé en résultat net | 31 mars 2 011 |
|--|-------------------|---------------------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir | 38 970 | 4 608 | 43 578 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 492 023 | 94 627 | 586 650 |
| | 530 993 | 99 235 | 630 228 |

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

16. Transactions entre parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés contrôlées par ceux-ci, comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres du comité de direction ou non) et les dirigeants seniors. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants, ou à une société contrôlée par ceux-ci, pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous:

| | 2012 | 2011 |
|---|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Actifs nets d'exploration et d'évaluation | 184 588 | 191 532 |
| Honoraires professionnels | 172 800 | 172 800 |
| Honoraires de gestion | 24 000 | 25 800 |

17. Politiques et procédés de gestion du capital

Dans ses opérations de gestion du capital, la Société vise à dégager le capital nécessaire lui permettant de poursuivre sa stratégie de partenariat pour la mise en valeur de ses propriétés pétrolières et gazières, maintenir une structure de capital souple lui permettant de maintenir sa position de terrains et de poursuivre ses activités d'exploration et maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière. Le conseil d'administration n'a pas établi de critères quantitatifs pour la gestion du capital, mais il repose sur l'expertise des dirigeants de la Société pour maintenir le développement futur de l'entreprise.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice en cours est présenté à la note 11 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société détermine le montant du capital proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut être amenée à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre des nouvelles actions ou à vendre des actifs.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

18. Risques découlant des instruments financiers

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 12. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques découlant des instruments financiers au cours des périodes de présentation de l'information financière considérées.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposé sont décrits ci-après.

18.1 Sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Au 31 mars 2012, les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs financiers portant intérêt à taux fixe. Puisque les dépôts à terme sont comptabilisés au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

18.2 Sensibilité au risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix du marché de ses placements en actions de sociétés publiques canadiennes. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à leur juste valeur. Une augmentation, ou une baisse du cours de 10 % aurait un impact de 7 541\$ (17 774\$ en 2011).

18.3 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière, après déduction des provisions applicables par postes:

| | 31 mars | 1er avril |
|--|------------------|------------------|
| | 2012 | 2011 |
| | \$ | \$ |
| Trésorerie | 275 960 | 668 233 |
| Dépôts à terme | 1 007 500 | 1 511 249 |
| Débiteurs (autres que la taxe de vente à recevoir) | 133 464 | 60 277 |
| Valeur comptable | 1 416 924 | 2 239 759 |
| | 652 661 | 2 500 000 |
| | 87 796 | 3 240 457 |

Le risque de crédit de la Société provient principalement des débiteurs. La Société n'exige pas de garantie. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Société aux créances douteuses n'est pas importante;

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier n'est en souffrance, aucune provision pour perte de valeur ou correction pour perte de valeur n'a été comptabilisé pour les périodes présentées.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont détenus dans une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

18. Risques découlant des instruments financiers (suite)

18.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, elle établit annuellement des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Les passifs financiers de la Société au 31 mars 2012 et 2011 sont les dettes fournisseurs et autres crédeurs qui viennent tous à échéance dans moins de trois mois.

19. Engagements contractuels

Au 31 mars 2012, les engagements de la Société sont suspendus par le ministre du Développement durable pour une période pouvant aller jusqu'à 36 mois. Toutefois, les obligations statutaires qui avaient été préalablement établies par le Ministère des Ressources naturelles, ont déjà été rencontrées par la Société.

Lorsque les travaux d'exploration reprendront leur cours normal, les engagements totaux de la Société pour la période complète des permis seront de 4 752 663 \$. Les engagements pour les 5 prochains exercices seront de:

| Années | Obligations statutaires |
|--------|-------------------------|
| 2012 | - |
| 2013 | 225 483 |
| 2014 | 754 530 |
| 2015 | 754 530 |
| 2016 | 754 530 |

Les dépenses d'exploration déjà soumises pour les Basses-Terres du St-Laurent couvrent toutes les obligations pour la durée du permis. Après 8 ans (durée restante des permis), l'excédent est d'environ 661 965 \$ en date du 31 mars 2012 (603 352 \$ au 31 mars 2011).

Les opérations de la Société sont régies par le gouvernement avec la législation sur la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit sur le plan de la résultante, de son échéance ou de son impact. À la meilleure connaissance de ses dirigeants, les activités de la Société sont en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

20. Première application des IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS. La date de transition aux IFRS pour la Société est le 1er avril 2010. Antérieurement à sa transition aux IFRS, la Société préparait ses états financiers en utilisant les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur avant la transition aux IFRS, ci-après appelés "les normes comptables en vigueur avant le basculement" ou "le référentiel comptable antérieur".

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 3 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 31 mars 2012 ainsi que pour l'information comparative et le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 pour préparer ces premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global total et les flux de trésorerie est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

20. Première application des IFRS (suite)

20.1 Première application - exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 prévoit certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société.

Exceptions obligatoires

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1^{er} avril 2010 selon les normes comptables en vigueur avant le basculement n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.

Exemptions facultatives

La Société n'a appliquée aucune exemption facultative à la date de transition.

20.2 Rapprochement

Les principes comptables généralement reconnus exigent que les états du résultat global, de la variation des capitaux propres, de la situation financière et des flux de trésorerie de la Société reportés à la fin de la période la plus récente soient réconciliés avec les montants qui auraient dû être reportés si les normes IFRS avaient été appliquées.

20.2.1 Rapprochement des capitaux propres et du résultat global

La transition aux IFRS n'a pas affecté significativement les états financiers de la Société. Les montants des capitaux propres à la date de transition et au 31 mars 2011 ainsi que le résultat global total pour la période de présentation de l'information financière terminée le 31 mars 2011 sont les mêmes que les montants présentés selon les normes en vigueur avant le basculement.

20.2.2 Tableau des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des IFRS, les intérêts sont alloués aux activités d'investissement et de financement lorsqu'ils peuvent être rattachés à des transactions au sein de ces catégories. Il n'y a pas eu d'autres rajustements significatifs au tableau des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles selon les IFRS.

20.2.3 Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat net présenté ou sur le total des capitaux propres. Ainsi, qu'il est démontré dans les tableaux suivants certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur. La société a également procédé à certains autres reclassements.

Les frais généraux et frais d'administration ont été regroupés dans l'état du résultat global. La nature de ces frais est présentée dans la note 13.

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière:

| Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement | 1er avril 2010 | | | 31 mars 2011 | | | Libellé selon les IFRS |
|--|---------------------------------|---------------------------------|------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------------|---|
| | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS | |
| Actif | | | | | | | ACTIF |
| Actif à court terme | | | | | | | Courant |
| Encaisse | 534 167 | 118 494 | 652 661 | 610 313 | 57 920 | 668 233 | Trésorerie |
| Dépôts à terme | 2 500 000 | - | 2 500 000 | - | - | 0 | Dépôts à terme |
| Placement en actions cotées de sociétés canadiennes | 289 519 | (118 494) | 171 025 | 195 657 | (57 920) | 137 737 | Placements en actions de sociétés publiques canadiennes |
| Débiteurs | 99 666 | - | 99 666 | 84 385 | - | 84 385 | Débiteurs |
| Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir | 216 500 | - | 216 500 | 242 102 | - | 242 102 | Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir |
| Impôts sur les bénéficiaires à recevoir | 0 | - | 0 | 276 688 | - | 276 688 | Actifs d'impôts exigibles |
| Frais payés d'avance | 5 205 | - | 5 205 | 5 812 | - | 5 812 | Frais payés d'avance |
| | <u>3 645 057</u> | <u>-</u> | <u>3 645 057</u> | <u>1 414 957</u> | <u>-</u> | <u>1 414 957</u> | Non courant |
| Dépôts à terme | - | - | - | 1 511 249 | - | 1 511 249 | Dépôts à terme |
| Immobilisations corporelles | 1 786 | - | 1 786 | 1 250 | - | 1 250 | Immobilisations corporelles |
| Frais d'exploration reportés | 1 645 561 | - | 1 645 561 | 2 095 180 | - | 2 095 180 | Actifs d'exploration et d'évaluation |
| | <u>5 292 404</u> | <u>-</u> | <u>5 292 404</u> | <u>5 022 636</u> | <u>-</u> | <u>5 022 636</u> | |
| Passif | | | | | | | PASSIF |
| Passif à court terme | | | | | | | Courant |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 47 439 | - | 47 439 | 53 389 | - | 53 389 | Dettes fournisseurs et autres créditeurs |
| Impôts sur les bénéficiaires à payer | 177 170 | - | 177 170 | 0 | - | 0 | Passifs d'impôts exigibles |
| Impôts futurs | 38 970 | (38 970) | - | 43 578 | (43 578) | 0 | |
| | <u>263 579</u> | <u>(38 970)</u> | <u>224 609</u> | <u>96 967</u> | <u>(43 578)</u> | <u>53 389</u> | Non-courant |
| Impôts futurs | 492 023 | 38 970 | 530 993 | 586 650 | 43 578 | 630 228 | Passif d'impôts différés |
| Actions ordinaires de catégorie "B" | 5 161 293 | - | 5 161 293 | 0 | - | 0 | Actions ordinaires de catégorie "B" |
| Actions privilégiées de catégorie "C" | 20 000 | - | 20 000 | 0 | - | 0 | Actions privilégiées de catégorie "C" |
| | <u>5 936 895</u> | <u>-</u> | <u>5 936 895</u> | <u>683 617</u> | <u>-</u> | <u>683 617</u> | |
| Capitaux propres | | | | | | | CAPITAUX PROPRES |
| Capital-actions | 303 189 | - | 303 189 | 4 216 903 | - | 4 216 903 | Capital social |
| Bénéfices non répartis | (947 680) | - | (947 680) | 122 116 | - | 122 116 | Résultats non distribués |
| | <u>(644 491)</u> | <u>-</u> | <u>(644 491)</u> | <u>4 339 019</u> | <u>-</u> | <u>4 339 019</u> | |
| | <u>5 292 404</u> | <u>-</u> | <u>5 292 404</u> | <u>5 022 636</u> | <u>-</u> | <u>5 022 636</u> | |

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état du résultat global:

| Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement | 31 mars 2011 | | | Libellé selon les IFRS |
|---|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------|--|
| | Référentiel comptable antérieur | Effet de la transition aux IFRS | IFRS | |
| | - | 45 927 | 45 927 | Règlements et permis |
| Honoraires professionnels | 192 896 | - | 192 896 | Services professionnels |
| Honoraires de gestion | 25 800 | - | 25 800 | Honoraires de gestion |
| | - | 10 999 | 10 999 | Taxes et permis |
| Représentation et déplacements | 11 241 | - | 11 241 | Représentation et déplacements |
| Assurances | 8 862 | - | 8 862 | Assurances |
| Frais de conférence | 4 800 | - | 4 800 | Frais de conférence |
| Frais de bureau | 115 | - | 115 | Frais de bureau |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 536 | - | 536 | Amortissement des immobilisations corporelles |
| | <u>244 250</u> | <u>56 926</u> | <u>301 176</u> | Résultats opérationnels |
| Frais financiers | 63 282 | (56 926) | 6 356 | Charges financières |
| | | (16 334) | (16 334) | Produits financiers |
| Perte nette de placement | 78 153 | 16 334 | 94 487 | Variation de la juste valeur des actions de sociétés publiques canadiennes |
| Variation de la valeur de rachat des actions ordinaires de catégorie "B" | <u>(1 267 579)</u> | - | <u>(1 267 579)</u> | Variation de la valeur de rachat des actions ordinaires de catégorie "B" |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices | <u>881 894</u> | <u>0</u> | <u>881 894</u> | Résultat net avant impôts sur les bénéfices |
| Impôts futurs | 99 235 | 0 | 99 235 | Charge d'impôts différés |
| Impôts recouvrés | (25 449) | (261 688) | (287 137) | Recouvrement d'impôts exigibles |
| Impôts recouvrés découlant du report de la perte à des exercices antérieurs | <u>(261 688)</u> | <u>261 688</u> | <u>0</u> | Recouvrement d'impôts exigibles |
| Bénéfice net et résultat étendu | <u>1 069 796</u> | <u>-</u> | <u>1 069 796</u> | Résultat net et total du résultat global |